

Règlement intérieur

Utilisation de la salle par le club FACE

Ce présent règlement ne se substitue pas aux règlements de fonctionnement de la salle et d'utilisation de la SAE décrétés par la mairie. Il le complète en précisant l'organisation du club au niveau de la pratique de l'escalade.

L'utilisation de la salle aux horaires du club est exclusivement réservée aux adhérents du club : Fournel Argentière Club Escalade, à jour de leur cotisation, titulaires de la licence assurance fédérale, ayant fourni un certificat médical.

Le nombre d'utilisateurs dans la salle à chaque séance est limité à 30.

1- Catégories de grimpeurs :

- Les jeunes jusqu'à 18 ans non accompagnés d'un adulte membre du club : ils ne peuvent accéder à la salle que pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine, fixé chaque saison par le bureau du club (sauf dérogation accordée par le président pour des créneaux libres).
- Les adultes en initiation : ils ont accès aux créneaux encadrés. Une fois autonomes (selon avis du moniteur), ils ont accès à tous les créneaux libres.
- Les adultes autonomes : ils ont accès aux créneaux libres.

2- L'autonomie

- Est appelé grimpeur autonome, tout grimpeur adulte sachant mettre correctement son baudrier, sachant utiliser un descendeur en huit et type grigri pour assurer en moulinette et en tête, sachant grimper en tête, sachant assurer une chute.
- Les grimpeurs autonomes viennent au club avec leur propre équipement (chaussons, baudrier, système d'assurance, etc.). Aucun matériel n'est prêté.
- Les grimpeurs autonomes peuvent accéder librement à tous les créneaux libres dans la mesure où il y a moins de 30 grimpeurs présents. En cas d'affluence alterner temps d'escalade et temps de repos.
- Les grimpeurs autonomes peuvent accéder aux créneaux « encadrés » en respectant la règle de priorité des voies pour initiation.

3- Fonctionnement de la salle

- Grimper en tête : le grimpeur progresse de bas en haut en solidarissant sa corde au mur au moyen des dégaines.
- Grimper en second : le grimpeur est encordé sur le brin qui passe dans les dégaines de la corde installée dans la voie. La corde doit obligatoirement être passée dans au moins 2 dégaines, ou les 2 points d'un relais.

Pour les créneaux libres, des adultes référents sont responsables des clés, de l'éclairage et de la propreté des lieux (de la bonne ouverture et fermeture de la salle).

Le matériel mis à disposition par le club doit être restitué au moniteur à la fin de la séance.

4- Consignes et recommandations

GERER SA SECURITE ET CELLE DES AUTRES

- Respectez les règles techniques de sécurité ;
- Utilisez des termes clairs et convenus entre les membres du groupe.
 - **Sur pan**
- Vérifiez la mise en place des matelas de chute (positionnement, liaison, etc.) ;
- Assurez une parade pour les mouvements délicats (risques de chutes en limite de tapis, sur une face du pan, sur la tête, etc.) ;
- Ne progressez pas les uns au-dessus des autres.
 - **Sur SAE**
- Vérifiez, avant de l'utiliser, l'état de la corde.
- Surveillez votre nœud d'encordement et celui de vos voisins.
- Vérifiez la bonne position de votre système de freinage.
- Tenez la corde à 2 mains lors de l'assurance « en tête ».
- Parez votre coéquipier avant le mousquetonnage du premier point d'assurance.
- Grimpez toujours assuré.
- Mousquetonnez obligatoirement toutes les dégaines
- Passez impérativement la corde dans les 2 mousquetons des relais.
- Restez plus que vigilant pendant les manœuvres en hauteur (prise de moulinette, descente en rappel, relais ...).
- Redescendez lentement votre grimpeur.
- Laissez les tapis au pied de la SAE.
- Signalez toutes les anomalies au responsable de créneau.

5- Respecter les autres usagers :

D'autres grimpeurs partagent votre espace de loisir : soyez patients et conciliants.

- Interdiction de modifier les voies, ou les prises dans le pan, seul le BE y est autorisé.
- Respectez l'équipement et le matériel.

Le club se réserve le droit d'exclure tout adhérent ne respectant pas les consignes élémentaires de sécurité, au point de mettre en danger autrui, ou ne se soumettent pas aux consignes de l'entraîneur, cela de manière réitérée, et qui n'aurait pas tenu compte de mises en garde préalables.

D'autres activités se déroulent parfois en même temps dans le gymnase il est donc important de les respecter.

Le Bureau du club FACE
Yannick Moulard, Président

Je confirme avoir lu et approuvé ce règlement, signature :